

2024-012



République Française
Département de l'Oise
COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY

60190

☎ 03.44.51.73.10



mairie-la-neuville-roy@wanadoo.fr

ARRÊTÉ MUNICIPAL
PRESCRIVANT LE NUMÉROTAGE
Équipements électrique SICAE

Rue du Jardin Brûlé et Square d'Ottelet

Vu l'article L2213-28 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de procéder à la numérotation de toutes les habitations de la commune de **LA NEUVILLE ROY** et des points d'équipement électrique.

Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seule le Maire peut prescrire,

Considérant la demande par mail en date du 12 février 2024 par M. BLANQUET de la SICAE Oise,

ARRÊTE

Article 1 : Il est prescrit la numérotation suivante :

Numéro	Ancienne adresse	Nouvelle adresse	Référence cadastrale
1	9002 rue du Jardin Brûlé	1 Rue du Jardin Brûlé	H N°748 parcelle d'assise Transformateur électrique enclavé
20	262 rue de Paris	20 Square d'Ottelet	H N°684 parcelle d'assise Transformateur électrique enclavé

Article 2 : Le présent arrêté sera adressé à :

- Le service du cadastre,
- Le service National des adresses du Groupe La poste,
- Centre des Finances publiques

Chacun est chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Neuville-Roy, le 21 février 2024

Le Maire, Thierry MICHEL

